

## Des raids

Les raids sont des manifestations d'au moins 3 sports de nature enchaînés ou à minima, deux activités linéaires et un atelier en terrain naturel varié, le tout non motorisé, réalisés principalement par équipe et en mixte mais caractérisé par un format laissant place à la créativité responsable des organisateurs et à l'adaptation au territoire.

Ces épreuves ne sont pas soumises à des distances types ni à des enchaînements d'activités types. Elles restent au choix de l'organisateur dans le respect des réglementations en vigueur.

Sont exclues du contrat d'assurance fédéral :

- La pratique de tous sports et /ou loisirs aériens y compris les exercices acrobatiques, sauts dans le vide ou à l'élastique, paris ou défis.
- La pratique de tous sports et/ou loisir comportant l'utilisation d'engins à moteurs terrestres ou nautique
- La spéléologie, sauf lorsque cette activité est intégrée dans l'activité raid et dans le respect des règles techniques et de sécurité de la Fédération Française de Triathlon.
- Le rafting, sauf lorsque cette activité est intégrée dans l'activité raid et dans le respect des règles techniques et de sécurité de la Fédération Française de Triathlon.
- Les sports de combat
- La chasse